



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20230613-55-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2023 Affichage : 15/06/2023

DECISION DU MAIRE FIXANT LES TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2023 / 2024 A COMPTER DU 15 JUIN 2023

Le Maire du BOUSCAT,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 28 mai 2020 confiant à Monsieur le Maire certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu l'arrêté municipal n° 2022 – 13 du 11 février 2022 portant délégation du Maire à Madame Emmanuelle Angelini sur le fondement de l'article L 20211 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il convient de réviser les tarifs communaux de la saison culturelle 2023 / 2024,

DECIDE

<u>Article 1er</u>: Les tarifs pour la saison culturelle 2023/2024 sont fixés conformément aux tableaux joints avec application au 15 juin 2023.

<u>Article 2</u>: Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville du Bouscat le J3/06/23

Pour le Maire,

L'Adjointe Déléguée à l'Action Culturelle,

Emmanuelle ANGELINI



ANNEXE: TARIF DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2023/2024

Places à l'unité

	Tarif normal	Tarif Mezzanine (Pour les rangs P à U)	Tarif réduit Senior¹, Groupes de 10, Comité d'entreprise	Tarif spécial Scolaires, Étudiants (-25 ans), Demandeurs d'emploi ²	Tarif Carte jeunes ³
Catégorie A	35,00 €	25€	29,50€	12,50€	10,50€
Catégorie B	24,00 €	15€	18€	10,50 €	8,50€
Catégorie C	6€				

Tarifs spectacles tout-petits

3 € par personne (enfants et adultes accompagnateurs). Accompagnateurs professionnels exonérés.

Abonnements

	Abonnement de 3 à 5 spectacles	Abonnements de 6 à 9 spectacles	Abonnements de 10 spectacles et +
	Tarif par spectacle et par personne	Tarif par spectacle et par personne	Tarif par spectacle et par personne
Catégorie A	28,50 €	22,30€	19€
Catégorie B	17€	14,50€	12,30 €

Les usagers qui bénéficient du tarif spécial pourront acquérir la qualité d'abonné dès l'achat simultané de 3 spectacles.

Dans le cadre de notre partenariat avec la ville d'Arcachon, les abonnés des deux communes pourront bénéficier dans chacune des deux villes, sur présentation de leur carte, de tarifs réduits sur les spectacles de la saison culturelle 2023/2024.

Tarifs pour les représentations en temps scolaire

- 6€ par élève
- les places « accompagnateurs » sont exonérées

² Sur présentation d'un justificatif

¹ Senior: 60 ans et plus

³ Sur présentation d'un justificatif